



282 rue du Cellier
17190 St Georges d'Oléron
Tél 05 46 76 51 41 – Fax 05 46 75 48 59

le courriel: ce.0171194F@ac-poitiers.fr

le site de l'école: <http://sites17.ac-poitiers.fr/st-georges-t-union/>

Saint-Georges, le 6 décembre 2017

ECOLE MATERNELLE

630 avenue du Trait d'Union
17 190 St Georges d'Oléron

Compte-rendu du Conseil d'école extraordinaire 5 décembre 2017

Absentes excusées:

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale du Chapus : **Mme Vié**

Madame Marquet enseignante CM2

Présents:

Mme la Déléguée Départementale de l'Education Nationale : **Mme Deneux**

Madame l'Adjointe chargée des affaires scolaires : **Mme Dias-Gorichon**

Madame la conseillère municipale : **Mme Vitrac**

Mesdames, Messieurs les Représentants de parents d'élèves:

Mme Séguier, Mme Payot, Mme Le Quéré, Mme Genève, Mme Devy et Mme Jaud

Mr Lacaze, Mme Jivaev, Mme Moyaux, Mme Soule, Mme Berthault

Mesdames, Monsieur les enseignants de l'école : **Sandrine Robert-Itier : CP et direction, Nicolas Fel CE1-CE2, Véronique Forschlé Deveaux CE1, Gentianne Saillard CE2, Marie Gasc CM1, Mme Garnier, direction maternelle et enseignante, Mme Fargeas, enseignante maternelle, Mme Villefranche, enseignante maternelle**

ORDRE DU JOUR

Organisation de la semaine scolaire en 2018

- 4 jours ou 4,5 jours

- les horaires

Suite au Décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire, des échanges ont eu lieu au cours du Conseil d'école précédent (en élémentaire et en maternelle) pour aboutir au souhait d'un retour à la semaine de 4 jours.

Ce conseil d'école extraordinaire réunit les écoles élémentaire et maternelle de Saint-Georges.

La mairie a fait passer une enquête pour connaître le souhait des parents.

Les résultats sont les suivants :

Pour l'élémentaire

93 réponses sur 108 votants

64 % de réponses favorables au retour à 4 jours.

28 % de réponses favorables au maintien à 4,5 jours.

8 % de sans opinion

Pour la maternelle

71 réponses sur 75 votants

57 % de réponses favorables au retour à 4 jours.

40 % de réponses favorables au maintien à 4,5 jours.

3 % de sans opinion

Les enseignants souhaitent majoritairement repasser à la semaine de 4 jours (élémentaire et maternelle).

Le constat de la fatigue en fin de semaine par les parents comme par les enseignants est une des raisons de cette demande.

Le temps de présence à l'école n'est pas réduit et les élèves sont plus agités.

Dans le cas d'un retour à 4 jours, la mairie de Saint-Georges maintiendra les activités périscolaires pour l'élémentaire.

Les horaires (pour l'Ecole Élémentaire) proposés sont

École Élémentaire du Trait d'Union 282, rue du Cellier 17190 SAINT-GEORGES D'OLÉRON 05.46.76.51.41 E-mail: ce.0171194F@ac-poitiers.fr http://sites17.ac-poitiers.fr/st-georges-t-union/			
Emploi du temps pour la semaine de 4 jours		Rentrée 2018	
LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
8H45-12h Classe 3h15	8H45-12h Classe 3h15	8H45-12h Classe 3h15	8H45-12h Classe 3h15
12h-13h30 Déjeuner	12h-13h30 Déjeuner	12h-13h30 Déjeuner	12h-13h30 Déjeuner
13h30-16h15 Classe 2h45	13h30-16h15 Classe 2h45	13h30-16h15 Classe 2h45	13h30-16h15 Classe 2h45
APC ou Ateliers périscolaires	APC ou Ateliers périscolaires	APC ou Ateliers périscolaires	APC ou Ateliers périscolaires

A l'Ecole Maternelle, les horaires proposés sont :

9h-12h / 13h30-16h30 (lundi-mardi-jeudi-vendredi)

Le passage au vote donne les résultats suivants :

16 voix pour le retour à 4 jours

5 abstentions

2 voix pour le maintien à 4,5 jours.

La demande de dérogation pour un retour à la semaine de 4 jours va être faite pour la rentrée de septembre 2018.

Mme GARNIER,

Directrice de l'Ecole Maternelle

Mme ROBERT-ITIER,

Directrice de l'Ecole Élémentaire